



# Festival International Francophone de Théâtre Amateur en Languedoc-Roussillon

Le Masque des Pyramides phoebus 4 / 252 allée des arts 34280 La Grande motte  
Tél : 04 67 56 14 18 – 06 11 89 34 52 email : roquejosie4@gmail.com



## REGLEMENT

### *I. GÉNÉRALITÉS*

Le cadre de la manifestation

« **FESTIVAL INTERNATIONAL FRANCOPHONE du THEATRE AMATEUR en LANGUEDOC ROUSSILLON** »

(F.I.F.T.A en LR) est une manifestation qui s'adresse à toute formation de théâtre francophone sous réserve du respect du présent règlement. La manifestation souhaite présenter exclusivement des pièces de théâtre, et c'est pourquoi les troupes d'improvisations ne seront pas sélectionnées pour la compétition. Les dates de la manifestation : du 21 au 24 février 2019.

### *II. INSCRIPTION*

Conditions de candidature

#### **-La troupe candidate**

- Tous les membres de la troupe candidate doivent pouvoir s'exprimer dans un français correct et présenter une pièce en français. Les troupes qui ne sont pas francophones ne pourront pas être sélectionnées pour la compétition
- Chaque troupe candidate se dotera d'un responsable qui se portera garant des engagements de la troupe, et qui sera la personne de contact.
- Les membres de la troupe doivent être des acteurs amateurs.
- Chaque troupe candidate est composée d'au moins 2 comédiens. Seront pris en charge les comédiens sur scène, le metteur en scène et 1 technicien( les autres devront acquitter leur séjour ébergement et repas)

#### **La pièce présentée**

- La troupe candidate s'engage à présenter une pièce travaillée avec sérieux.
- La durée de la pièce présentée est comprise entre 1h et 1h30.
- Les décors doivent être adaptés aux conditions de la manifestation,

#### **-Clôture des inscriptions**

Les troupes candidates doivent envoyer leur dossier de candidature à l'adresse suivante, avant le 20 septembre 2018

Festival International Francophone Théâtre Amateur  
Masque des Pyramides  
PHOEBUS 4 / 252 allée des arts  
34280 La Grande Motte

#### **Le dossier de candidature**

L'inscription aux « F.I.F.T.A. en L.R » est gratuite.

Pour l'admissibilité, La troupe doit nécessairement remplir tous les champs du dossier d'inscription

- Un résumé de la pièce ;
- Une présentation de la troupe ;
- Une note d'intention du metteur en scène ;
- Un historique éclairant le projet artistique qui sera présenté

Par la suite, une vidéo devra être fourni. L'inscription de la troupe vaut pour un acte d'adhésion de chacun de ses membres aux conditions du présent règlement.

### *III. SÉLECTION DES TROUPES*

Nombre de troupes sélectionnées : 7 troupes dont 2 de France

Après l'examen des dossiers de candidatures, le comité d'organisation retiendra les troupes qui seront prévenues à partir du 20 octobre 2018

#### **Les moyens de sélection**

Les troupes candidates mettent à disposition un extrait vidéo sur CD ou un serveur avant la date butoir de sélection.

#### **La programmation**

Après la sélection des troupes candidates par le comité, la programmation du festival sera finalisée par le comité d'organisation au plus tard le 30 octobre 2018

Si une troupe sélectionnée officiellement se retire dans les 60 jours avant la tenue du festival, le comité se réserve le droit de contacter une autre troupe qui s'est présentée et qui n'a pas été premièrement sélectionnée.

#### **IV. ENGAGEMENT DES TROUPES SÉLECTIONNÉES**

##### **Pièces à fournir**

Fiche de renseignements de la troupe,

- Attestation d'assurance responsabilité civile,
- Affiche du spectacle format A3 ou plus,
- Présentation de la troupe et synopsis de la pièce d'une dizaine de lignes chacun, sous format .doc,
- Vidéo du spectacle complet
- Dossiers de presse concernant la troupe et la pièce proposée,
- Plaquette de présentation, (de préférence sous forme informatique)
- Photos en situation de jeu. Par mail en jpg

Les troupes sélectionnées s'engagent à fournir les documents suivants :

- Une fiche technique, le temps nécessaire à l'installation (décor, technique ne doit pas dépasser 60 minutes pour le montage et 30 minutes pour le démontage) ;
- Tout document établissant de manière certaine l'obtention par la troupe auprès du (des) auteurs ou de leur(s) ayant droit(s) de l'autorisation de représenter l'œuvre sous forme de spectacle vivant ; Autorisation SACD et de la SACEM de jouer les spectacles jusqu'en février 2019 avec le numéro de dossier
- Des documents promotionnels tels que des programmes, des affiches, des flyers, des photos des représentations qui serviront au site Internet et au programme imprimé.

Ces documents doivent être envoyés

##### **Droit sur l'image**

Chaque membre de la troupe accepte avec sa participation que des images de sa personne soient prises lors des répétitions et de la manifestation. Par sa participation, chaque membre de la troupe donne le droit à l'équipe organisatrice de réutiliser et de publier (notamment sur le site Internet officiel) des images de sa personne prises à ces occasions.

##### **Photographe**

Les organisateurs engagent des photographes durant toute la durée de la manifestation. Chaque événement est couvert. Pour éviter au maximum les dérangements en salle, les autres photographes sont interdits. Toute demande de dérogation peut être soumise à l'administrateur de la manifestation. Toute photo prise dans la salle pendant le festival est propriété de « Francophonies Masque des Pyramides »

A la fin de la manifestation, l'organisateur remet à chaque troupe des images réalisées et garde la propriété des images mais offre le droit d'utilisation aux troupes et compagnies. Cependant, le crédit image est obligatoire sur chaque publication d'image (papier et web).

##### **Présence**

Par l'acceptation de sa sélection, la troupe sélectionnée s'engage à être présente du 21 février 2019 au 24 février 2019 pour des raisons d'organisation pratique. La troupe sélectionnée s'engage à jouer à la date et l'heure décidée par le comité. Si la troupe sélectionnée ne peut pas tenir son engagement, elle est priée d'en avvertir le comité dans les plus brefs délais.

##### **Engagement envers les troupes sélectionnées**

- a) « F.I.F.T.A. en Languedoc. Roussillon. » N'offre pas de rétribution financière aux troupes sélectionnées
- b) La troupe sera prise en charge à son arrivée en France : Train : Montpellier, avion : Fréjorgues, Bateau : Sète
- c) les troupes sélectionnées seront hébergées gratuitement (nuit, petit déjeuner, repas soir, midi, collation) du 21 au 24 février 2019
- d) des repas collectifs avec toutes les troupes seront prévus afin de permettre des échanges enrichissants.
- e) Les troupes sélectionnées bénéficieront d'un appui professionnel pour la technique

#### **V. DÉROULEMENT**

##### **Dates et lieu**

FIFTA en Languedoc Roussillon se déroulera les jeudi 21, vendredi 22, samedi 23 et dimanche 24 février 2019 au Palais des congrès de la Grande Motte qui bénéficie d'une salle de spectacle de 450 places avec une installation technique professionnelle récente et une infrastructure permettant un confort optimal pour les troupes.

##### **Modalités des répétitions et des représentations**

Les troupes pourront faire un filage technique (de durée raisonnable, à déterminer le premier jour) durant la journée de leur représentation, en présence d'au moins un professionnel (fourni par le lieu d'accueil) qui supervisera les opérations. Les troupes doivent également participer à part entière à la mise en place de leur décors et lumière. Pour le montage et le démontage une équipe technique de bénévoles supervisée par un professionnel sera mise à disposition des troupes  
. Chaque représentation se fera en présence dudit professionnel.

Les intermèdes

Entre les représentations des troupes sélectionnées, la manifestation accueillera des intermèdes de tout genre d'une durée ne dépassant pas 1h : spectacle d'improvisation, clowns, danse, concert, sketch, lecture de théâtre, etc.

Les intermèdes ne seront pas rétribués et se tiendront à l'extérieur de la salle des représentations

Le comité sélectionnera les intermèdes et se tient à disposition de toute autre proposition

**Ce règlement est accepté sans aucune restriction**

**Ecrire la mention : lu et approuvé**

**signature**